



Catégorie

A

CONSERVATEUR OU CONSERVATRICE TERRITORIAL DE BIBLIOTHÈQUES

BILAN DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE

SESSION 2017



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

Catégorie

A

CONCOURS DE CONSERVATEUR OU CONSERVATRICE TERRITORIAL DE BIBLIOTHÈQUES

BILAN DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE

SESSION 2017

SOMMAIRE

OBSERVATIONS GÉNÉRALES	4
I. COMPOSITION DES JURYS	4
CONCOURS EXTERNE ET INTERNE	4
II. CORRECTEURS ET CORRECTRICES	5
CONCOURS EXTERNE ET INTERNE	5
III. EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES	6
IV. RAPPORT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE DU JURY	6
V. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES	9
VI. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES	9
VII. EXEMPLES DE SUJETS TIRÉS AU SORT AUX ÉPREUVES ORALES	12
1) CONCOURS EXTERNE	12
2) CONCOURS INTERNE	15
VIII. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET EXAMINATEURS AUX ÉPREUVES ORALES	16
1) CONCOURS EXTERNE	16
2) CONCOURS INTERNE	17
DONNÉES STATISTIQUES	18
I. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS	18
II. CANDIDATS INSCRITS	18
III. CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR	18
IV. CANDIDATS PRÉSENTS	18
JOUR 1	18
JOUR 2	19
V. PROFIL DES CANDIDATS INSCRITS	19
SEXE	19
ÂGE	19
NIVEAU D'ÉTUDES	19
ORIGINE GÉOGRAPHIQUE	20
VI. ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ	20
1) NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVES	20
2) MOYENNES GÉNÉRALES PAR CONCOURS	21
3) RÉSULTATS D'ADMISSIBILITÉ	21

VII. CANDIDATS ADMISSIBLES	21
VIII. PROFIL DES CANDIDATS ADMISSIBLES	22
SEXÉ	22
ÂGE	22
NIVEAU D'ÉTUDES	22
ORIGINE GÉOGRAPHIQUE	22
PRÉPARATION SUIVIE	22
ORGANISME DE FORMATION DE PRÉPARATION (CONCOURS INTERNE)	23
STRUCTURES D'ORIGINE (CONCOURS INTERNE)	23
GRADES OU FONCTIONS (CONCOURS INTERNE)	23
IX. ÉPREUVES D'ADMISSION	23
1) RÉPARTITION DES CANDIDATS ADMISSIBLES SELON LEURS CHOIX DE LANGUES	23
2) NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVES	24
3) NOTES OBTENUES AUX ÉPREUVES DE LANGUES	25
4) MOYENNES GÉNÉRALES PAR CONCOURS	26
5) RÉSULTATS D'ADMISSION	26
X. LAURÉATS	26
RÉPARTITION DES CANDIDATS SELON LEURS CHOIX DE LANGUES	26
XI. PROFIL DES LAURÉATS	27
SEXÉ	27
ÂGE	27
NIVEAU D'ÉTUDES	27
ORIGINE GÉOGRAPHIQUE	28
PRÉPARATION SUIVIE	28
ORGANISME DE FORMATION DE PRÉPARATION (CONCOURS INTERNE)	28
STRUCTURES D'ORIGINE (CONCOURS INTERNE)	28
GRADES OU FONCTIONS (CONCOURS INTERNE)	28

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Le concours de conservateur ou conservatrice territorial de bibliothèques, session 2017, a été ouvert par arrêté du Président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 15 décembre 2016.

Le nombre de postes était ainsi réparti :

- **Concours externe = 10 postes**
- **Concours interne = 5 postes**

La période de retrait des dossiers d'inscription était fixée du lundi 6 mars au vendredi 31 mars 2017 avec la date limite de dépôt des dossiers fixée au vendredi 7 avril 2017.

Le jury s'est réuni le 5 avril 2017 afin de choisir les sujets des épreuves écrites.

Les candidats ont participé aux épreuves écrites d'admissibilité les mardi 30 et mercredi 31 mai 2017, dans le centre d'écrits de leur choix : Paris, Bordeaux, Lyon, Rennes, Strasbourg, Fort-de-France et Saint-Denis de la Réunion.

L'admissibilité a été prononcée par le jury le 12 juillet 2017.

Les épreuves orales ont eu lieu à Paris comme suit :

- **Concours interne : du 4 au 5 octobre 2017**
- **Concours externe : du 9 au 12 octobre 2017**

La réunion d'admission s'est tenue le 19 octobre 2017.

La scolarité à l'INET a débuté en janvier 2018 après qu'une réunion d'information ait été organisée en décembre 2017.

I. COMPOSITION DES JURYS

CONCOURS EXTERNE ET INTERNE

Présidente	Isabelle RINDZUNSKI Conservatrice territoriale des bibliothèques, Médiathèque d'Ivry (94)
Suppléant	Olivier CAUDRON Inspecteur général des bibliothèques Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (75)
Élus et élus locaux	Isabelle LE BAL Conseillère régionale, Région Bretagne (35) Alain SIMON Conseiller municipal, Ville de Maxéville (54) Ludovic FAGAUT Conseiller départemental, Département du Doubs (25)
Fonctionnaires territoriaux	Jérôme TRIAUD Conservateur territorial des bibliothèques, Département de Saône-et-Loire (71) Raphaële GILBERT Conservatrice territoriale des bibliothèques, Ville de Choisy-le-Roi (94) Arielle FANJAS Administratrice territoriale, Ville de Besançon (25)
Personnalités qualifiées	Jérôme FRONTY Conservateur des bibliothèques, Bibliothèque Nationale de France (75) Isabelle RINDZUNSKI Conservatrice territoriale des bibliothèques, Médiathèque d'Ivry (94) Olivier CAUDRON Inspecteur général des bibliothèques, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (75)

II. CORRECTEURS ET CORRECTRICES

CONCOURS EXTERNE ET INTERNE

Composition de culture générale et note de synthèse

Monsieur Patrick BRENNER

Administrateur territorial, Conseil régional d'Ile-de-France, Paris

Monsieur Gérard CHARNEAU

Administrateur civil, en retraite

Monsieur Thomas COLLIN

Administrateur territorial, Conseil départemental de l'Eure

Madame Arielle FANJAS

Administratrice territoriale, ville de Besançon

Monsieur Jérôme FRONTY

Conservateur des bibliothèques, Bibliothèque Nationale de France

Madame Césaltina GAMA

Conservatrice d'Etat des bibliothèques, direction régionale des affaires culturelles d'Auvergne Rhône-Alpes, Lyon

Madame Laurence ISNARD

Conservatrice territoriale du patrimoine, direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France, Paris

Madame Marie-Christine JACQUINET

Conservatrice territoriale de bibliothèques, directrice de la bibliothèque départementale des Yvelines

Madame Isabelle LE BAL

Conseillère régionale, Conseil régional de Bretagne

Monsieur Rémi MATHIS

Conservateur des bibliothèques, Bibliothèque Nationale de France

Madame Isabelle RINDZUNSKI

Conservatrice territoriale de bibliothèques, directrice de la médiathèque d'Ivry-sur-Seine

Monsieur Jérôme TRIAUD

Conservateur territorial de bibliothèques, directeur de la lecture publique au Conseil départemental de Saône-et-Loire

III. EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES

ALLEMAND	Christine DEMAISON Maître de conférences, université de Paris VI Pierre et Marie Curie (en retraite) Margarete STURM-FOUCAULT Maître de conférences, Institut d'études politiques, Paris
ANGLAIS	Brigitte BARRY Maître de conférences, enseignant chercheur à l'université de Nanterre La Défense Cécile BIRKS-RAISSEIX Maître de conférences, université de Nanterre La Défense Faouzia BENDERDOUCHE Maître de conférences, université de Pierre et Marie Curie Isabelle DEPARDIEU Professeure certifiée, université de Bourgogne
ESPAGNOL	Stéphanie DECANTE Maître de conférences, université de Nanterre La Défense Cécilia LOYAU Enseignante vacataire, Boves
ITALIEN	Sabina CASSANELLI-MODUGNO Professeure, Institut d'études politiques, Paris Norma ROMANELLI Professeure d'italien et responsable de formation, Chambre de Commerce italienne pour la France

IV. RAPPORT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE DU JURY

Le 19 octobre, le jury s'est réuni pour arrêter la liste des lauréats du concours de conservateur ou conservatrice territorial des bibliothèques session 2017.

Par cet acte, le jury a, à l'unanimité, pourvu les 15 postes déclarés ouverts par l'arrêté du 15 décembre 2016, paru le 17 janvier 2017 au Journal Officiel, portant sur le recrutement des conservateurs ou conservatrices (5 postes au concours interne et 10 postes au concours externe).

La composition de la prochaine promotion d'élèves conservateurs ou conservatrices reflète pleinement la diversité et la singularité des parcours tant académiques que professionnels actuellement recherchés parmi les lauréats. Leur compréhension des enjeux, des contraintes des territoires et de l'action publique, ont su convaincre le jury de leur potentiel et de leur motivation à conduire des projets d'envergure.

Pour satisfaire aux exigences inhérentes au cadre d'emplois, dès janvier 2018, les élèves conservateurs ou conservatrices suivront à Strasbourg une scolarité d'élève fonctionnaire au terme de laquelle, à n'en pas douter, ce parcours professionnalisant les conduira à renouveler les métiers et offres de service en bibliothèques.

LE FONCTIONNEMENT DU JURY

Le déroulement d'un concours de catégorie A+ requiert une organisation rigoureuse et minutieuse en amont de la préparation des épreuves d'admission qui demeurent une expérience éprouvante pour nombre de candidats.

Le jury tient à remercier chaleureusement le service des concours du CNFPT qui, par sa qualité d'accueil, favorise chaque année la concentration intellectuelle nécessaire des candidats et des membres du jury.

Le jury souligne cet aspect essentiel pour le bon déroulement des épreuves, tant écrites qu'orales, et exprime sa reconnaissance au service des concours du CNFPT pour la disponibilité, l'accompagnement et le soin apportés à résoudre tout désagrément ou problème logistique.

Le jury de la session 2017, était composé de 9 membres du collège des élus, de personnalités qualifiées parmi lesquels des conservateurs ou conservatrices d'État, et des fonctionnaires territoriaux (administratrice et conservateurs ou conservatrices de bibliothèques).

Comme pour les sessions précédentes, ce jury a bénéficié d'une journée de cohésion animée par un cabinet extérieur dont l'écoute et la disponibilité des intervenants ont été très appréciées.

Cette journée de cohésion a permis de construire avant tout un esprit de travail rigoureux et cordial pour pouvoir déceler chez les candidats les savoirs, le positionnement et la posture attendus au regard du grade et des responsabilités futures.

Les critères préalablement définis ont notamment permis de traiter, nous semble-t-il, équitablement les candidats lors des épreuves d'admission.

Pour ce faire, la Présidente et les membres du jury ont veillé à instaurer un climat bienveillant lors des épreuves, un accueil chaleureux et une écoute proactive pour que puissent s'exprimer les compétences des candidats lors d'entretiens fluides, et réduire, autant que faire se peut, l'émotivité inhérente aux épreuves d'admission. Le jury a réagi avec bienveillance et soutien pour restaurer chez les candidats les plus en difficulté la confiance en leur capacité à franchir certaines étapes du concours.

LE NOMBRE DE CANDIDATS APPELÉS À CONCOURIR

Un certain désintérêt pour les concours de la fonction publique influe depuis quelques années sur le nombre des inscriptions qui baisse de manière significative et régulière.

Cette tendance affecte assurément le concours de conservateur ou conservatrice de bibliothèques qui semble manquer d'attractivité auprès des jeunes diplômés.

Entre 2017 et 2016, il a été observé une chute de 10% des inscriptions, qui se poursuit par une non présentation aux épreuves écrites pour atteindre, à l'issue des épreuves écrites, un taux de présence de 67,91%, soit 218 candidats présents à la première épreuve écrite pour les 15 postes ouverts.

Dans un contexte de recrutements tendus pour les jeunes diplômés, rappelons aux futurs candidats que rares sont les métiers où la mobilité est facilitée entre les collectivités territoriales et les services de l'État, et que le principe d'évolution de carrière et de formation est intrinsèquement inscrit dans l'ADN du grade de conservateur ou conservatrice.

À l'issue des 18 mois de scolarité, les élèves fonctionnaires - internes et externes - accèdent à une variété de postes sur des territoires différenciés. En poste de direction dans les bibliothèques municipales et départementales de prêt, les conservateurs ou conservatrices territoriaux définissent et mettent en œuvre les projets culturels et scientifiques traduits en actions qui agiront en faveur des enjeux sociaux, économiques et culturels de la collectivité.

LE JURY ET LES ÉPREUVES

Le jury 2017

Le jury remercie chaleureusement les concepteurs des épreuves écrites qui ont su proposer des sujets susceptibles d'engager chez les candidats une réflexion argumentée.

Comme les années précédentes, certains membres du jury ont souhaité corriger des épreuves de composition ou de note de synthèse. La fonction de correcteur ou correctrice permet au jury de cerner le niveau général des copies. Ainsi, les membres du jury ont-ils pu constater que les candidats prennent insuffisamment connaissance des attendus de chaque épreuve.

À ce titre, il est rappelé aux futurs candidats que le CNFPT met en ligne les meilleures copies des concours et ce depuis plusieurs années, et que par ailleurs, les élèves conservateurs ou conservatrices en formation à l'INET distillent leurs bons conseils et méthodes de préparation au concours sur le blog de leur association, contribuant ainsi à la préparation des candidats au concours.

Malgré ces aides précieuses, les membres du jury ont constaté la pauvreté de très nombreuses copies pour ce niveau de concours. La récurrence des remarques porte sur la méconnaissance de la méthodologie des deux épreuves, ainsi que sur une syntaxe faible assortie d'une orthographe plus qu'approximative.

Les candidats admissibles aux épreuves orales ont su mettre en avant, outre la méthodologie attendue, une pensée personnelle et argumentée.

Ainsi, le seuil d'admissibilité de la session 2017 établi à 10,38/20 pour le concours interne et à 11,20/20 pour le concours externe, est stable par rapport à celui de l'an passé.

Sur les 37 candidats admissibles, 30 se sont présentés aux épreuves (10 au concours interne, 20 au concours externe), établissant ainsi une réussite possible d'un candidat sur deux.

Le niveau d'exigence du jury a permis de pourvoir sans hésitation les 15 postes ouverts (18 en 2016) avec les candidats qui ont su comprendre les enjeux du cadre d'emplois.

LES ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

La composition de culture générale

Ce type d'épreuve réclame une analyse et une prise de recul peu présentes dans les copies. L'absence de problématisation et de contextualisation, la faiblesse de l'argumentation desservie par un manque - ou l'absence - de références (philosophiques, historiques, littéraires, ...) pénalisent largement les copies. Les candidats, pour une grande majorité d'entre eux, livrent aux correcteurs une pensée pauvre, dénuée de sens critique, ayant pour seule référence une actualité récente mal assimilée.

La note de synthèse

Cette épreuve traduit la capacité du candidat à structurer une note synthétique à partir d'un dossier composé de textes, nombreux et récents, abordant le plus souvent un sujet de société. Il est attendu du candidat qu'il dégage une problématique articulée autour d'idées et d'informations issues du dossier et restituées selon un plan structuré.

Cet exercice nécessite une pensée claire, la maîtrise de la méthodologie de la note de synthèse pour rédiger de façon neutre une note objective.

LES ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

Le cadrage des épreuves d'admission

Le site du CNFPT présente, dans sa rubrique Concours, les éléments indicatifs de cadrage des épreuves et renseigne sur la variété des textes proposés aux candidats. Les attentes de ce niveau de concours sont suffisamment détaillées pour permettre aux candidats une préparation sérieuse aux épreuves d'admission. Chaque épreuve - « conversation avec le jury » et « motivation professionnelle » - débute par un exposé de 10 minutes, à partir d'un texte tiré au sort par le candidat.

Cet exercice permet d'évaluer la compréhension d'une problématique et de ses enjeux qui devront être organisés autour d'une réflexion personnelle, argumentée et engagée. Puis s'ensuit un échange vivant de vingt minutes avec le jury sur des questions larges de culture générale ou de motivation professionnelle, selon l'épreuve.

Les épreuves d'admission

Les 4 et 5 octobre : 10 candidats convoqués pour le concours interne

Du 9 au 12 octobre : 21 candidats convoqués pour le concours externe. Un candidat ne s'est pas présenté. 20 candidats ont été auditionnés.

Les épreuves d'admission se sont déroulées selon des conditions d'accès et de confort optimales pour conduire les entretiens de sélection de cette session 2017.

Les épreuves d'admission étant publiques, deux types d'auditeurs ont fort discrètement assisté aux épreuves de « conversation avec le jury » et de « motivation professionnelle », notamment de futurs candidats et certains responsables de centres de formation préparant aux concours.

Le jury attire l'attention des futurs candidats sur l'intérêt à assister à ces entretiens dans le cadre d'une préparation efficace et il précise que les auditeurs n'assistent pas à la délibération du jury.

Les membres du jury, comme ceux des années précédentes, établissent le même constat. Les admissibles, pour la moitié d'entre eux, se sont insuffisamment préparés aux épreuves d'admission qui relèvent autant du contrôle de connaissances, du savoir-être, que de la maîtrise de soi (stress, langage oral et corporel).

Le jury souligne une insuffisante maîtrise de l'exposé oral. Les candidats, pour une grande majorité, proposent lors des exposés des plans traduisant une absence de prise de risque. Or, il est attendu que les candidats établissent des passerelles entre les éléments du texte et une actualité nourrie par une réflexion personnelle étayée par des références culturelles, politiques, historiques.

Par ailleurs, nombreux sont les candidats qui n'ont pas su anticiper le travail de préparation nécessaire pour appréhender le programme du concours qui se mesure en longs mois d'introspection et d'approfondissement des connaissances.

L'épreuve de culture générale

En raison d'une mauvaise gestion du stress, les candidats ont certaines difficultés à faire valoir leurs connaissances. Ce faisant, le jury ne peut appréhender l'étendue de la culture personnelle et de l'ouverture d'esprit des candidats qui ne peuvent donner libre cours à un échange vivant et critique de l'actualité politique, économique et des enjeux territoriaux.

Les élus du jury relèvent la méconnaissance, totale ou partielle, voire des imprécisions criantes sur les modes de gouvernance et les fonctionnements de l'Union européenne, de la France et des collectivités territoriales largement mentionnés au programme du concours.

Il ressort étonnamment, eu égard à leurs niveaux d'études, qu'une majorité des candidats est peu à l'aise à l'oral, notamment en culture générale. Or, il est rappelé que le cadre d'emplois donne autorité aux conservateurs ou conservatrices territoriaux de bibliothèques de constituer, organiser, enrichir et évaluer les collections de lecture publique. Aussi doivent-ils être légitimes dans les actions de formation relevant du domaine de la documentation et de l'information scientifique et technique qu'ils mettront en œuvre avec leurs équipes.

L'épreuve de motivation professionnelle

Cet entretien doit permettre au jury de comprendre le projet professionnel pour valider le potentiel des candidats à intégrer, l'INET, l'école d'application. La qualité de l'échange et l'aisance orale aident le jury à déceler les aptitudes relationnelles du candidat à dialoguer, argumenter avec les élus, les agents et l'administration territoriale. La justesse du positionnement, la posture d'écoute, de reformulation ainsi que le respect dû au jury sont autant de savoir-être appréciés.

Ainsi, pour réussir ce concours, rappelons que pour être convaincant, il faut être convaincu par ses compétences à agir en matière d'action publique avec sincérité, engagement au nom de l'intérêt général.

Le jury adresse ses encouragements aux candidats malheureux à préparer, selon les notes obtenues, les concours de la fonction publique, et à obtenir les autres grades de la filière culturelle avant de réussir le concours de conservateur ou conservatrice territorial des bibliothèques.

La Présidente et les membres du jury félicitent individuellement les lauréats et leur souhaitent une excellente scolarité.

Isabelle RINDZUNSKI

V. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES

	Composition de culture générale	Note de synthèse
Concours externe	La vérité importe-t-elle encore dans le débat public ?	Numérique et mutations du travail
Concours interne		Service public, intérêt général et entreprises

VI. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES

Composition de culture générale

Le sujet de cette composition était tout à fait pertinent. Il renvoyait autant à des controverses très récentes autour de notions de « post-vérités » et de « faits alternatifs » qu'à des débats classiques en philosophie politique. Il a permis d'apprécier la capacité qu'avaient les candidats à comprendre l'actualité et à la mettre en perspective. Cette composition était aussi l'occasion, via les notions du sujet, de développer des connaissances culturelles, philosophiques et historiques, tout en étant en prise directe avec les thématiques de l'actualité récente, comme les élections françaises et américaines, mais aussi plus anciennes. Elle permettait aussi de démontrer sa culture générale et sa capacité d'analyse et de raisonnement. Ce sujet,

en prise avec l'actualité, a permis de différencier les copies. Toutefois, des propositions plus originales auraient permis de tester leur culture encore plus efficacement.

Les questions entre vérité philosophique et journalisme, entre débat public et démocratie ont permis à chacun d'émettre un minimum d'idées et de construire un argumentaire. Cependant, la notion de « débat public » a pu induire des candidats en erreur. Ce débat est parfois seulement appréhendé comme un exercice rhétorique, comme une joute oratoire dont l'organisation est plutôt ponctuelle. Aucun des candidats n'a, par exemple, mentionné la Commission nationale du débat public pour envisager cette notion comme un ensemble de flux d'opinions et d'informations alimentant la réflexion des citoyens sur des questions d'intérêt général, ni fait référence au débat qui peut s'exprimer au sein des représentations politiques nationales comme l'Assemblée nationale ou le Sénat. Enfin, le sujet donnait aussi la possibilité d'évoquer et de se référer aux conséquences des nouveaux outils numériques de diffusion de l'information (réseaux sociaux comme Facebook, Twitter, encyclopédies en ligne comme Wikipédia ou même Internet de manière générale) tout en proposant une réflexion originale, construite et argumentée.

Néanmoins, le sujet a été plutôt bien perçu : il est indubitable que le questionnement appelé faisait écho à un vécu. Il n'a pas posé de difficultés majeures : peu de candidats ont semblé être bloqués par le sujet. Par contre, peu de copies originales avec un minimum de réflexions personnelles : les exemples employés sont essentiellement puisés dans l'actualité. D'ailleurs, pour nombre de copies, il est aussi fait référence au rôle des bibliothèques ; comme s'il s'agissait d'un passage obligé. Il est à regretter que cela arrive de manière plutôt incongrue dans le raisonnement. Il y a eu quelques copies complètement hors-sujet voire maîtrisant peu le champ lexical.

Quelques-uns ont bien cerné la problématique posée et ont produit un travail construit avec un bon niveau de réflexion en affichant des connaissances comme de la rigueur. En revanche, le degré de rigueur de l'analyse est très différencié selon les candidats. Beaucoup peinent à analyser les termes du sujet ce qui leur aurait permis de poser une véritable problématique.

Certains ont aussi eu tendance à réduire le champ de questionnement du sujet : les développements tendaient vers la probité individuelle des participants au débat public, lui-même souvent réduit au débat politique voire électoral. Beaucoup se sont, par exemple, limités à évoquer les récentes élections, Internet ou les réseaux sociaux, sans faire aucune référence culturelle, philosophique ou historique. La plupart ont rédigé une composition peu structurée voire inorganisée ne relevant absolument pas du niveau des exigences requises par un tel concours. Manifestement, les intéressés ne maîtrisent pas l'exercice et ne semblent d'ailleurs pas s'y être préparés.

Le niveau d'ensemble est relativement faible et insuffisant : beaucoup n'ont pas atteint la moyenne. Les candidats ne parviennent pas à penser le sujet et beaucoup se sont retrouvés piégés par leurs exemples pris dans l'actualité politique, médiatique... Pour les connaissances comme pour la présentation et la construction du devoir, on ne peut que s'étonner que certains candidats, en particulier externe, ne soient pas en mesure de présenter un travail construit avec un plan cohérent qui structurerait leur argumentation. Par ailleurs, une forte majorité n'ont pas jugé utile d'explicitier l'un des deux termes posés par la problématique : beaucoup n'ont pas défini en quoi consistait le débat public, ne serait-ce qu'en introduction ce qui est un défaut fondamental pour ce sujet.

Les candidats ont souvent mis l'accent sur les évolutions technologiques et leur impact sur le débat public. C'est avec cette clé d'entrée technique que le sujet a été généralement traité. Ce constat renvoie à un point fort avéré : les copies traduisent de réelles connaissances concernant les acteurs et les enjeux du débat public en ligne. En revanche, ils analysent que trop rarement les évolutions sociétales de nature à expliquer une évolution du rapport à la vérité. Ils ont de grandes difficultés à prendre le recul nécessaire à déployer une réflexion personnelle et montrent une absence préoccupante de questionnement.

Ceux qui se sont distingués sont essentiellement ceux qui sont parvenus à construire leur réflexion mais aussi qui ont eu la capacité à penser le sujet tant d'un point de vue conceptuel que d'un point de vue historique et sociologique. Pourtant, beaucoup n'ont pas jugé utile ni nécessaire de proposer des repères historiques même si le libellé du sujet comportait une référence implicite à l'actualité. La qualité de l'expression est très souvent défailante ce qui est un comble pour un concours de catégorie A+.

L'épreuve a reposé sur un sujet pertinent qui permettait aux meilleurs de se distinguer tout en offrant la possibilité à chacun de rassembler des connaissances pour construire un raisonnement structuré. Les références citées ne sont pas toujours rigoureusement maîtrisées.

Il s'agit d'une épreuve bien calibrée pour le niveau à atteindre, d'un exercice utile et nécessaire permettant non seulement d'évaluer le niveau général des connaissances des postulants, ainsi que leur maîtrise méthodologique qui se reflète dans la construction et l'organisation de leurs idées et de leurs connaissances ; mais aussi leur capacité à gérer leur temps avec une épreuve qui nécessite une réelle aptitude de synthèse

des idées. L'épreuve donne également l'occasion d'apprécier la qualité rédactionnelle, l'ouverture d'esprit et la capacité à mobiliser des ressources intellectuelles mais aussi à débattre d'une problématique et d'argumenter puis de soutenir des opinions.

Note de synthèse (externe)

Le sujet était bien structuré, innovant, riche et suffisamment clair pour permettre aux candidats de traiter la question qui leur était posée. Il permettait également de bien les départager. Dans l'ensemble, il a été plutôt bien perçu et n'a posé aucune difficulté de compréhension. Pour autant, ils ne sont pas parvenus à en tirer le meilleur parti afin de construire un plan et une thèse. Les plans sont d'ailleurs bien souvent trop classiques. Peu de candidats ont émis un avis personnel ou évoqué des références autres que celles proposées dans le dossier.

Le niveau de cette épreuve est plutôt moyen, voire insuffisant, pour un concours de cet acabit. Beaucoup ont une approche trop scolaire, approximative et démontrent un manque de maturité certain. Au-delà de l'exercice particulier de la maîtrise de la note de synthèse, la rédaction manque de précision et de fluidité. Le langage employé manque, lui, régulièrement de structuration et de hauteur. Quant aux nombreuses fautes d'orthographe, en plus de la pauvreté du vocabulaire sinon inadapté, cela pénalisait doublement les copies.

Toutefois, il a été noté un effort réel de présentation : il est probable que les candidats se soient mieux préparés à cet exercice, très cadré et formel qu'est la note de synthèse. Mais aussi peut-être que quelques-uns ont consulté les meilleures copies mises en ligne sur le site du CNFPT.

Les candidats ayant réussi « haut la main » sont ceux qui ont su exploiter la richesse documentaire du dossier et qui sont parvenus à illustrer leur note d'exemples parfaitement bien choisis. Par ailleurs, une problématique bien posée assortie d'un plan intéressant qui sortait du simple binaire (type avantages / inconvénients) et bien illustré, prédisposait à une bonne note. Malgré tout, peu parviennent à conclure convenablement leur note.

Cette épreuve a l'avantage de permettre de vérifier les qualités rédactionnelles et de synthèse. La production, en un temps aussi court, d'une note dynamique et structurée est l'assurance d'une réflexion vive mais des approches plus personnelles et plus originales ont largement manqué.

Note de synthèse (interne)

Le sujet, dans sa forme, était très complet et construit autour d'un document pivot très intéressant. Les documents du dossier permettaient une mise en perspective et de nombreuses illustrations. Sur le fond, le sujet pouvait s'avérer à la fois complexe et subtil, ce qui nécessitait une bonne compréhension des concepts mais aussi une finesse d'analyse. Le dossier, en lui-même, se prêtait bien à l'exercice de synthèse puisqu'il était très riche en éléments différents qu'il convenait de hiérarchiser.

Le sujet a également été l'occasion de découvrir des approches assez diverses au fil des copies et ainsi d'éviter l'effet de redondance comme cela peut être le cas avec d'autres sujets : les candidats sont parvenus à en tirer des éléments assez diversifiés. Sa complexité et son ouverture leur ont donné, semble-t-il, plus de liberté sur le traitement du dossier.

Mais beaucoup ont eu une approche partielle. Peut-être se sont-ils laissés influencer par le titre qui comportait un risque de juxtaposition des trois notions qui y figuraient. L'analyse fut parfois réduite à celle des modes d'action des entreprises en tant qu'acteurs privés. Nombre sont ceux qui se sont bornés à l'aspect des contraintes budgétaires, de la gestion des difficultés financières et ont été « séduits » par le texte évoquant le Partenariat Public Privé (PPP).

Le dossier a été abordé soit de manière pragmatique, et donc un peu manichéenne (« le secteur public, c'est bien ; le secteur privé, attention, vigilance... ») ; soit de manière philosophique (l'aspect co-construction, citoyenneté très présente jusqu'à la démocratie participative qui a été souvent évoquée). Globalement, les enjeux ont été compris mais il leur a été difficile à transformer les éléments du dossier en enjeu de politique territoriale.

Le niveau des candidats est très hétéroclite : de très bonnes copies et d'autres plutôt mauvaises. La technique de synthèse n'est d'ailleurs pas toujours maîtrisée. Certains manquent aussi de vision macro ou de posture distanciée par rapport au dossier. Compte tenu des exigences du cadre d'emplois, plusieurs copies ont démontré un niveau d'analyse insuffisant voire inexistant. Certains candidats n'ont soit pas le niveau requis, soit ils n'ont pas compris l'exercice et ses attendus.

La plupart ont eu des difficultés à dégager toutes les idées et à les hiérarchiser de manière problématisée.

Certains ont compris la problématique mais ne sont pas parvenus à structurer leur devoir tandis que d'autres ont bien organisé leur pensée mais ont oublié certaines idées parfois essentielles. Beaucoup n'ont pas réussi à dépasser le constat ce qui leur aurait permis de prendre le recul nécessaire mais aussi de développer leur analyse. Ils ont aussi été nombreux à donner trop d'importance aux PPP, laissant de côté la question de la gouvernance et de la co-construction comme piste pour le pilotage du bien commun.

Le niveau d'expression (le vocabulaire employé est assez pauvre) et la qualité relative de la reformulation dénotent parfois une confusion des notions. Quelques-uns ont compris malgré tout qu'une note de synthèse devait être structurée et que plan et introduction sont essentiels. Une poignée démontrent une méconnaissance des enjeux des territoires (ou ont une approche minimaliste des enjeux du développement territorial aujourd'hui). La conception d'une note de synthèse comme outil de décision est inconnue pour beaucoup. Ils ont également des difficultés à utiliser les textes pour illustrer leur argumentation et à prendre de la distance par rapport à des chiffres, des données concrètes qui les séduisent. D'ailleurs, les très bonnes copies sont celles qui ont réussi ce pari de prise de distance.

L'épreuve de note de synthèse reste un exercice fondamental pour la sélection des futurs cadres dirigeants de la fonction publique. C'est un excellent moyen de déceler leur capacité à produire des outils d'aide à la décision et à hiérarchiser la priorisation des objectifs et des tâches : une des compétences essentielles du management.

VII. EXEMPLES DE SUJETS TIRÉS AU SORT AUX ÉPREUVES ORALES

1) CONCOURS EXTERNE

Conversation avec le jury

- Le site de financement participatif Ulule lève 5 millions d'euros
Le Monde, 7 septembre 2016
- « La tablette, c'est cent fois mieux qu'un cahier »
Le Parisien, 22 mai 2017
- Les raisons du succès d'audience de France Culture
Le Monde, 23 avril 2017
- Le régime juridique du traitement des données nominatives en pleine évolution
Livres Hebdo, 2017
- Quel avenir pour le syndicalisme ?
Libération, 17 septembre 2016
- L'éducation, le meilleur antidote à la crise
Le Monde, 9 février 2015
- Une pétition pour réclamer plus d'œuvres de femmes au programme de l'agrégation de lettres
Le Monde, 25 avril 2017
- Expérimentation animale, à qui profite le crime ?
La Croix, 28 mars 2017
- Pourquoi la destruction des monuments est-elle un crime ?
La Croix, 2 mars 2016
- Quand la science s'ouvre au grand public
La Croix, 4 octobre 2016
- Cinq points clés pour comprendre les droits culturels
La Gazette des communes, 17 août 2016
- Bruxelles se dote enfin d'une « Maison de l'histoire européenne »
Le Monde, 10 mai 2017
- Les sous-sols parisiens, un potentiel à promouvoir
Le Monde, 23 mai 2017
- Censure a priori et liberté d'expression
Le Monde, 22 juin 2017
- La simplification de la carte des départements sera lancée en juillet
Les Echos, 29 juin 2017

Entretien sur la motivation professionnelle

- Les labs testent l'innovation managériale
Le Monde, 25-26 mai 2017
- La ville de Paris veut dire "stop" aux inaptitudes de travail
La Gazette des communes, 29 juin 2017
- Les jeunes salariés d'AccorHotels, impliqués dans les décisions
Le Monde, 27 septembre 2016
- Des vacances toute l'année pour mieux travailler
Le Monde, 3 septembre 2016
- Les salariés s'engagent à leur tour
JDD, 21 mai 2017
- Présidentielle : face au FN, les fonctionnaires peuvent-ils désobéir ?
Le Monde, 20 avril 2017
- Droit à la déconnexion : vers un nouvel équilibre entre le travail et le loisir ?
Philosophie magazine, 4 janvier 2017
- Savoirs d'expérience : des trésors à partager
La Gazette des communes, 9 juin 2016
- La « mobilité préventive » contre l'usure professionnelle
La Gazette des communes, 22 juillet 2016
- Le projet de loi déontologie définitivement adopté par le Parlement
La Gazette des communes, 3 avril 2016
- « Nous avons 3 grandes priorités : l'e-administration, l'e-inclusion et l'e-démocratie »
Service public territorial, juin 2016
- L'e-learning, un outil de formation pertinent mais sous-utilisé
La Gazette des communes, 14 octobre 2013
- Le co-working, utilisé par les salariés en soupape de l'entreprise
Les Echos, 22 mai 2017
- Les excès du travail collaboratif
Le Monde, 31 mars 2017
- Engagement des salariés, l'espace de travail n'est pas une condition suffisante
Le Nouvel économiste, 16 mai 2017

Épreuve de langues (1^{re} partie)

Allemand :

- Deutscher Buchpreis : Was ? Warum ist der den nicht dabei ?
Zeitonline, 15 août 2017
- Gestern grau, heute grün
Berner Zeitung Online, 17 août 2017
- Merkel erklärt die Welt : Deutschlands Kanzlerin nutzt ihre Sommerpressekonferenz für klare Worte an die Türkei
Neue Zürcher Zeitung, 30 août 2017

Anglais :

- Old maids, policeman and social rejects : mass media representations and public perceptions of librarians
Electronic journal of Academic and special librarianship, Printemps 2008
- In America, bias, hate and racism move from the margins to the mainstream
The Guardian, 14 août 2017
- Long Overdue, a thing of the past ?
Slate.com, février 2017
- Trump's rise and Brexit vote are more an outcome of culture than economics
The Guardian, 28 octobre 2016

- How architecture uses space, light and material to affect your mood
The Independent, 19 avril 2016
- Children's authors take on the refugee crisis
The New York Times, 4 août 2017
- Jean -Pierre Melville : cinematic poet of the lowlife and criminal
The Guardian, 8 août 2017
- Why Britain's system for saving old buildings is a farce
The Guardian, 8 août 2017
- US libraries join struggle to resist the Trump administration
The Guardian, 21 février 2017)
- Stop dissing romance novels already
The Washington Post, 7 août 2017

Espagnol :

- La biblioteca de los hombres calvos y otras ideas librescas
El País, 18 août 2017
- El archive del dibujante Chumy Chúmez se incorpora a la Biblioteca Nacional
El País, 11 janvier 2017
- Del arte y placer de autoeditar un fanzine
El País, 16 août 2017
- Guiar a los nativos digitales por los peligros de Internet
El País, 19 juin 2017

Latin (traduction écrite) :

- Traduction depuis un extrait de *Lettres à Lucius* de Sénèque

Grec ancien (traduction écrite) :

- Traduction depuis un extrait d'*Histoires* d'Hérodote

Épreuve de langues (2^e partie)

Allemand :

- Ludwigshafen am Rhein Stadtbibliothek eröffnet wieder
Focusonline, 23 août 2017
- Die list der Vernunft
Der Spiegel, août 2017

Anglais :

- ESL programs position libraries as welcoming places
Publiclibrariesonline.org, 16 juin 2017
- The guilty secret : chinese crime writer arrested for four cold case murders
The Guardian, 16 août 2017
- Walmart wants to take on Amazon with flying warehouses
Fortune.com, 20 août 2017
- Monticello, a UNESCO world heritage site
Monticello website, 8 août 2017
- The heart of Nottingham heritage action zone
Historic England, 2 août 2017

Espagnol :

- Una biblioteca llamada Oriol Bohigas
El País, 28 avril 2017

- Todas las bibliotecas públicas a un clic
El País, 6 mars 2017
- Autores atareados
El País, 20 avril 2017
- Belleza y engaños de la autoedición
El País, 26 juillet 2017
- Un club de lectura en la red
El País, 24 juillet 2017
- ¿Por qué el fanzine vuelve locos a los nativos digitales ?
El País, 15 juin 2017

2) CONCOURS INTERNE

Épreuves avec le jury

Conservation avec le jury :

- Netflix pourrait devoir proposer 30% d'œuvres européennes
Les Echos, 26 avril 2017
- Quand le « transhumanisme » fait fausse route
Le Monde, 8 avril 2017
- Pourquoi les élus à la culture demandent une reconfiguration de la Rue de Valois
La Gazette des communes, 3 avril 2017
- « Le bureau des légendes », une série bien renseignée
Le magazine du Monde, 4 mai 2017
- Des crânes algériens attendent une sépulture
La Croix, 4 août 2016
- La pitié naturelle liquidée par l'élevage industrielle
La Croix, 4 août 2016
- Un droit d'asile pour le patrimoine de l'humanité
La Croix, 19 novembre 2015
- Le selfie est-il un art ?
Courrier international, 7 février 2017
- Les musées multiplient les partenariats avec les maisons de luxe
Le magazine du Monde, 25 mai 2017
- De Thomas More à Michel Foucault, la longue histoire du revenu universel
Le Monde, 19 octobre 2016

Entretien sur la motivation professionnelle :

- La bibliothèque géante de l'université Paris Saclay ouvrira 24h/24
Le Parisien, 23 avril 2017
- La Nouvelle-Aquitaine à la pointe des droits culturels : une première en France
www.profession-spectacle.com, 13 décembre 2016
- La culture à la portée de tous
Service public territorial, novembre 2015
- La prévention de la radicalisation inscrite dans les constats de la ville
Maires de France, mai 2017
- Diversité culturelle et vivre ensemble
Extrait du rapport « *Laïcité et fait religieux dans les bibliothèques publiques* », 2017
- Devoir de réserve et devoir de résistance en bibliothèques
Calimaq, 9 avril 2017
- Le licenciement pour des faits relevant de la vie privée
Infoprudhommes.fr, 2009
- Le maître-mot des agglomérations : recrutement par anticipation
La Gazette des communes, 3 mars 2017

- L'inactivité au travail, une forme de résistance au manque de sens professionnel ou à une frustration
Le Monde, 17 août 2016
- Le droit à la déconnexion va créer plus de stress au travail
Le Figaro, 4 janvier 2017

Épreuve de langues

Anglais :

- Library use in England fell dramatically over last decade, figures show
The Guardian, 2 mai 2017
- Free lunch at the library
The New York Times, 30 juillet 2017
- An elegy for the library
The New York Times, 17 février 2017
- Historic irish library could make more than £1,8m at auction
The Guardian, 3 juin 2017
- Another, far different, Washington billionaire
The New York Times, 17 juin 2017
- Tracy K. Smith is the new poet laureate
The New York Times, 14 juin 2017
- Save your local! Should volunteers help keep our public libraries open?
The Guardian, 8 août 2017
- One-off £1,6m boost for libraries leaves long-term future in question
The Guardian, 28 juin 2017

Espagnol :

- España y sus leyes de fugas
El País, 12 août 2017
- Salvando las lenguas olvidadas de los indios americanos
La Vanguardia, 12 août 2017

VIII. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET EXAMINATEURS AUX ÉPREUVES ORALES

1) CONCOURS EXTERNE

• Anglais

Pour la 1^{ère} partie, une majorité de notes sont au-dessus de la moyenne. Les candidats semblent avoir bien préparé l'exercice de la traduction. Quelques problèmes relevant du lexique notamment ont été relevés mais la plupart ont manifesté une volonté de communiquer.

Concernant la 2^e partie, elle semble avoir posé davantage de problème tant au niveau de la traduction que celui de la discussion sur le document.

• Allemand

De très bons candidats avec un niveau linguistique excellent et une culture générale impressionnante.

• Espagnol

La 1^{ère} partie révèle un niveau qui est plutôt bon en général. Les candidats savent mettre à profit le temps de préparation pour proposer des traductions soignées et font preuve d'une conversation riche.

En revanche, le niveau de la 2^e partie est faible, voire très faible, et l'on peut s'interroger si un temps minimum de préparation pourrait permettre d'améliorer les prestations. Il est vrai, néanmoins que, dans les conditions actuelles, cette épreuve est efficacement discriminante.

- **Latin**

Des copies d'un niveau disparate dont plus de la moitié se distinguent par leur faiblesse et montrent une importante méconnaissance de la morphologie mais aussi de la syntaxe latines qui interdit toute intelligence du texte.

- **Grec ancien**

La portée du texte a été globalement perçue.

2) CONCOURS INTERNE

- **Anglais**

Au-delà du niveau hétérogène des candidats, rares étaient ceux qui semblaient bien préparés à cette épreuve. Les textes proposés, bien que portant sur des problématiques liées aux bibliothèques dans le monde anglo-saxon, n'ont été que rarement exploités, révélant un manque de connaissances dans ce domaine.

La qualité des traductions est également très inégale. Il y a eu quelques très bonnes prestations cependant.

- **Espagnol**

Le niveau des candidats était relativement hétérogène mais il a été difficile de les départager en raison de la nature de l'épreuve qui est peut-être peu clivante.

Elle ne permet malheureusement pas d'apprécier leur capacité à s'exprimer dans la langue choisie. Un temps de lecture et une conversation en espagnol serait un plus.

DONNÉES STATISTIQUES

I. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS

Concours externe : 10 postes

Concours interne : 5 postes

Soit un total de 15 postes

II. CANDIDATS INSCRITS

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	96	37	133
BORDEAUX	31	8	39
RENNES	26	6	32
LYON	66	23	89
STRASBOURG	14	11	25
LA RÉUNION	3	3	6
MARTINIQUE	1	4	5
TOTAL	237	92	329

III. CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	94	35	129
BORDEAUX	31	8	39
RENNES	26	5	31
LYON	65	21	86
STRASBOURG	13	11	24
LA RÉUNION	3	3	6
MARTINIQUE	1	4	5
TOTAL	233	87	320

IV. CANDIDATS PRÉSENTS

JOUR 1

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	57	25	82
BORDEAUX	23	5	28
RENNES	15	2	17
LYON	47	18	65
STRASBOURG	9	9	18
LA RÉUNION	2	3	5
MARTINIQUE	1	2	3
TOTAL	154	64	218

JOUR 2

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	55	25	80
BORDEAUX	22	5	27
RENNES	14	2	16
LYON	47	18	65
STRASBOURG	9	9	18
LA RÉUNION	2	3	5
MARTINIQUE	1	2	3
TOTAL	150	64	214

V. PROFIL DES CANDIDATS INSCRITS

SEXE

	Externe	Interne	TOTAL
HOMME	70	38	108
FEMME	167	54	221
TOTAL	237	92	329

ÂGE

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	37	0	37
25 - 29 ans	95	0	95
30 - 34 ans	43	9	52
35 - 39 ans	29	22	51
40 - 44 ans	15	24	39
45 - 49 ans	9	21	30
50 - 54 ans	4	11	15
55 ans et plus	5	5	10
TOTAL	237	92	329

NIVEAU D'ÉTUDES

	Externe	Interne	TOTAL
BAC	0	1	1
BAC+2	0	9	9
BAC+3	32	27	59
BAC+4	28	23	51
BAC+5 OU PLUS	177	32	209
TOTAL	237	92	329

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

	Externe	Interne	TOTAL
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	50	13	63
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	8	4	12
BRETAGNE	10	4	14
CENTRE-VAL DE LOIRE	4	1	5
CORSE	0	1	1
GRAND EST	14	11	25
HAUTS-DE-FRANCE	4	4	8
ILE-DE-FRANCE	71	26	97
NORMANDIE	14	3	17
NOUVELLE AQUITAINE	24	6	30
OCCITANIE	17	6	23
PAYS DE LA LOIRE	8	1	9
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	8	5	13
GUADELOUPE	0	2	2
MARTINIQUE	2	2	4
LA RÉUNION	3	3	6
TOTAL	237	92	329

VI. ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

1) NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVES

• CONCOURS EXTERNE

COMPOSITION DE CULTURE GÉNÉRALE (COEF.3)

	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	8,23	12,13	11,95
Note maximum	15	15	15
Note minimum	0	9	9
Note supérieure à 10	39	22	8
Note éliminatoire	20	-	-

NOTE DE SYNTHÈSE (COEF.3)

	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	9,09	11,51	11,55
Note maximum	15	15	15
Note minimum	0	8	8
Note supérieure à 10	42	20	8
Note éliminatoire	4	-	-

• CONCOURS INTERNE

COMPOSITION DE CULTURE GÉNÉRALE (COEF.3)

	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	8,29	12	11,9
Note maximum	15,5	15,5	15
Note minimum	2	9	9
Note supérieure à 10	14	9	3
Note éliminatoire	4	-	-

NOTE DE SYNTHÈSE (COEF.3)

	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	8,31	11,17	12,45
Note maximum	15,25	15,25	15,25
Note minimum	0	7,25	10,75
Note supérieure à 10	18	9	5
Note éliminatoire	5		-

2) MOYENNES GÉNÉRALES PAR CONCOURS

	Présents	Admissibles	Lauréats
Externe	8,65	11,82	11,75
Interne	8,30	11,58	12,18

3) RÉSULTATS D'ADMISSIBILITÉ

66 points soit une moyenne de 11 / 20 pour le concours externe

Soit 25 candidats admissibles

62,25 points soit une moyenne de 10,38 / 20 pour le concours interne

Soit 12 candidats admissibles

VII. CANDIDATS ADMISSIBLES

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	10	5	15
BORDEAUX	2	2	4
RENNES	4	0	4
LYON	9	4	13
STRASBOURG	0	1	1
TOTAL	25	12	37

VIII. PROFIL DES CANDIDATS ADMISSIBLES

SEXE

	Externe	Interne	TOTAL
HOMME	10	7	17
FEMME	15	5	20
TOTAL	25	12	37

ÂGE

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	10	0	10
25 - 29 ans	9	0	9
30 - 34 ans	3	2	5
35 - 39 ans	3	4	7
40 - 44 ans	0	4	4
45 - 49 ans	0	2	2
TOTAL	25	12	37

NIVEAU D'ÉTUDES

	Externe	Interne	TOTAL
Bac+3	1	1	2
Bac+4	1	5	6
Bac+5 ou plus	23	6	29
TOTAL	25	12	37

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

	Externe	Interne	TOTAL
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	9	3	12
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	0	1	1
BRETAGNE	2	0	2
CENTRE-VAL DE LOIRE	1	0	1
GRAND EST	0	1	1
HAUTS-DE-FRANCE	0	1	1
ILE-DE-FRANCE	7	4	11
NORMANDIE	1	0	1
NOUVELLE AQUITAINE	0	1	1
OCCITANIE	4	1	5
PAYS DE LA LOIRE	1	0	1
TOTAL	25	12	37

PRÉPARATION SUIVIE

	Externe	Interne	TOTAL
PRÉPARATION	16	7	23
PAS DE PRÉPARATION	9	5	14
TOTAL	25	12	37

ORGANISME DE FORMATION DE PRÉPARATION (CONCOURS INTERNE)

CNFPT	5
AUTRES	2
TOTAL	7

STRUCTURES D'ORIGINE (CONCOURS INTERNE)

FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT	3
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE	9
TOTAL	12

GRADES OU FONCTIONS (CONCOURS INTERNE)

BIBLIOTHÉCAIRE	7
ASSISTANT OU ASSISTANTE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHÈQUES	1
ATTACHÉ OU ATTACHÉE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE	1
ADJOINT OU ADJOINTE DU PATRIMOINE	1
ENSEIGNANT OU ENSEIGNANTE CERTIFIÉ	1
PROFESSEUR OU PROFESSEURE DES ÉCOLES	1
TOTAL	12

IX. ÉPREUVES D'ADMISSION

1) RÉPARTITION DES CANDIDATS ADMISSIBLES SELON LEURS CHOIX DE LANGUES

• CONCOURS EXTERNE

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION :

ÉPREUVE DE LANGUES : 1^{re} PARTIE (TRADUCTION ÉCRITE)

Matières	Nb de candidats admissibles
Grec	1
Latin	3
TOTAL	4

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE DE LANGUES : 1^{re} PARTIE (TRADUCTION ORALE)

Matières	Nb de candidats admissibles
ALLEMAND	3
ANGLAIS	10
ESPAGNOL	3
TOTAL	16

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE DE LANGUES : 2^e PARTIE (TRADUCTION ORALE)

Matières	Nb de candidats admissibles
ALLEMAND	2
ANGLAIS	9
ESPAGNOL	9
TOTAL	20

(5 candidats admissibles n'ont pas participé aux épreuves orales d'admission)

• CONCOURS INTERNE

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION :
ÉPREUVE ORALE DE LANGUE VIVANTE

Matières	Nb de candidats admissibles
ANGLAIS	8
ESPAGNOL	2
TOTAL	10

(2 candidats admissibles n'ont pas participé aux épreuves orales d'admission)

2) NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVES

• CONCOURS EXTERNE

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION : ÉPREUVE DE LANGUES (1^{ère} ET 2^e PARTIES) (COEF. 3)

	Admissibles	Lauréats
MOYENNE	11,21	12,58
NOTE MAXIMUM	19	19
NOTE MINIMUM	5	5
NOTE SUPÉRIEURE À 10	12	7
NOTE ÉLIMINATOIRE	0	

2^e ÉPREUVE D'ADMISSION : CONVERSATION SUR UNE QUESTION DE CULTURE GÉNÉRALE (COEF. 5)

	Admissibles	Lauréats
MOYENNE	9,38	13,35
NOTE MAXIMUM	16	16
NOTE MINIMUM	3	10
NOTE SUPÉRIEURE À 10	10	9
NOTE ÉLIMINATOIRE	3	

3^e ÉPREUVE D'ADMISSION : ENTRETIEN SUR LA MOTIVATION PROFESSIONNELLE (COEF. 4)

	Admissibles	Lauréats
MOYENNE	10	13,15
NOTE MAXIMUM	18	18
NOTE MINIMUM	4	11
NOTE SUPÉRIEUR À 10	11	10
NOTE ÉLIMINATOIRE	1	

• CONCOURS INTERNE

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION : LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (COEF. 3)

	Admissibles	Lauréats
MOYENNE	11,45	12,10
NOTE MAXIMUM	16,5	15
NOTE MINIMUM	6	9
NOTE SUPÉRIEURE À 10	7	4
NOTE ÉLIMINATOIRE	0	

2^e ÉPREUVE D'ADMISSION : CONVERSATION SUR UNE QUESTION DE CULTURE GÉNÉRALE (COEF. 5)

	Admissibles	Lauréats
MOYENNE	9,5	12,4
NOTE MAXIMUM	17	17
NOTE MINIMUM	4	7
NOTE SUPÉRIEURE À 10	3	3
NOTE ÉLIMINATOIRE	1	

3^e ÉPREUVE D'ADMISSION : ENTRETIEN SUR LA MOTIVATION PROFESSIONNELLE (COEF. 4)

	Admissibles	Lauréats
MOYENNE	9,8	13,2
NOTE MAXIMUM	15	15
NOTE MINIMUM	3	11
NOTE SUPÉRIEURE À 10	5	5
NOTE ÉLIMINATOIRE	1	

3) NOTES OBTENUES AUX ÉPREUVES DE LANGUES

• CONCOURS EXTERNE

1^{ère} PARTIE DE L'ÉPREUVE NOTÉE SUR 12

ADMISSIBLES	ÉPREUVE DE TRADUCTION ÉCRITE			
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nb candidats notés
GREC	7	7	7	1
LATIN	5,42	11,5	1,5	3

LAURÉATS	ÉPREUVE DE TRADUCTION ÉCRITE			
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nb candidats notés
GREC	7,38	11,5	3,25	2

ADMISSIBLES	ÉPREUVE DE TRADUCTION ORALE			
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nb candidats notés
ALLEMAND	9	12	3	3
ANGLAIS	6,75	10	4,5	10
ESPAGNOL	8,5	11,5	3	3

LAURÉATS	ÉPREUVE DE TRADUCTION ORALE			
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nb candidats notés
ALLEMAND	12	12	12	2
ANGLAIS	6,17	7	5	3
ESPAGNOL	8,5	11,5	3	3

2^e PARTIE DE L'ÉPREUVE NOTÉE SUR 8

ADMISSIBLES	ÉPREUVE DE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE			
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nb candidats notés
ALLEMAND	1	1,5	0,5	2
ANGLAIS	4,22	7	2	9
ESPAGNOL	4,56	6,5	2	9

LAURÉATS	ÉPREUVE DE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE			
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nb candidats notés
ALLEMAND	1,5	1,5	1,5	1
ANGLAIS	4,33	7	2	6
ESPAGNOL	5,17	5,5	5	3

• CONCOURS INTERNE

ADMISSIBLES	ÉPREUVE DE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE			
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nb candidats notés
ANGLAIS	11,06	16,5	6	8
ESPAGNOL	13	14	12	2

LAURÉATS	ÉPREUVE DE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE			
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nb candidats notés
ANGLAIS	12,13	15	9	4
ESPAGNOL	12	12	12	1

4) MOYENNES GÉNÉRALES PAR CONCOURS

	Admissibles	Lauréats
EXTERNE	10,20	13,03
INTERNE	10,25	12,57

5) RÉSULTATS D'ADMISSION

215,5 points soit une moyenne de **11,97 / 20** pour le **concours externe**
Soit 10 candidats admis

188,5 points soit une moyenne de **10,47 / 20** pour le **concours interne**
Soit 5 candidats admis

X. LAURÉATS

RÉPARTITION DES CANDIDATS SELON LEURS CHOIX DE LANGUES

• Concours externe

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE DE LANGUES : 1^{ère} PARTIE (TRADUCTION ÉCRITE)

Matières	Nb de candidats
LATIN	2
TOTAL	2

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE DE LANGUES : 1^{ère} PARTIE (TRADUCTION ORALE)

Matières	Nb de candidats
ALLEMAND	2
ANGLAIS	3
ESPAGNOL	3
TOTAL	8

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION
ÉPREUVE DE LANGUES : 2^e PARTIE (TRADUCTION ORALE)

Matières	Nb de candidats
ALLEMAND	1
ANGLAIS	6
ESPAGNOL	3
TOTAL	10

• **Concours interne**

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION
ÉPREUVE ORALE DE LANGUE VIVANTE

Matières	Nb de candidats
ANGLAIS	4
ESPAGNOL	1
TOTAL	5

XI. PROFIL DES LAURÉATS

SEXE

	Externe	Interne	TOTAL
HOMME	5	3	8
FEMME	5	2	7
TOTAL	10	5	15

ÂGE

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	4	0	4
25 - 29 ans	2	0	2
30 - 34 ans	2	2	4
35 - 39 ans	2	1	3
40 - 44 ans	0	1	1
45 - 49 ans	0	1	1
TOTAL	10	5	15

NIVEAU D'ÉTUDES

	Externe	Interne	TOTAL
BAC+4	1	2	3
BAC+5 OU PLUS	9	3	12
TOTAL	10	5	15

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

	Externe	Interne	TOTAL
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	5	1	6
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	0	1	1
BRETAGNE	1	0	1
GRAND EST	0	1	1
ILE-DE-FRANCE	2	1	3
OCCITANIE	1	1	2
PAYS DE LA LOIRE	1	0	1
TOTAL	10	5	15

PRÉPARATION SUIVIE

	Externe	Interne	TOTAL
PRÉPARATION	6	4	10
PAS DE PRÉPARATION	4	1	5
TOTAL	10	5	15

ORGANISME DE FORMATION DE PRÉPARATION (CONCOURS INTERNE)

Autres	1
CNFPT	3
TOTAL	4

STRUCTURES D'ORIGINE (CONCOURS INTERNE)

FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT	1
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE	4
TOTAL	5

GRADES OU FONCTIONS (CONCOURS INTERNE)

BIBLIOTHÉCAIRE	3
ATTACHÉ OU ATTACHÉE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE	1
ENSEIGNANT OU ENSEIGNANTE CERTIFIÉ	1
TOTAL	5

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
80, RUE DE REUILLY - CS 41232 - 75578 PARIS CEDEX 12
TÉL. : 01 55 27 44 00 - FAX : 01 55 27 44 01
WWW.CNFPT.FR

Certification ISO 9001/2008
Élaboration et organisation
des concours et examens pour le recrutement
des cadres A+ de la fonction publique territoriale

